



République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS)

**Termes de Référence (TdRs) pour la sélection d'un(e)**

**Candidat(e) pour la formulation du cahier de charge de la plateforme de gestion MOBIDOC**

*TdRs\_Formulation\_CdC\_Plateforme de gestion MOBIDOC*

Janvier 2022

Lancé par l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique – ANPR –



Programme d'appui à  
l'Education, la MObilité, la Recherche et l'Innovation

(EMORI) financé par l'Union européenne

## **1. Informations Générales**

En tant qu'organisme d'appui à la recherche, l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) occupe un rôle central dans le Système National de Recherche et d'Innovation (SNRI) notamment grâce aux actions d'interfaçage entre la recherche et le milieu socio-économique, de valorisation des résultats et de facilitation du transfert dans le cadre du Partenariat Public-Privé.

Par référence à ses attributions, l'ANPR a mis en œuvre divers mécanismes favorisant le Partenariat Public-Privé dont le MOBIDOC qui est actuellement reconnu en tant qu'instrument indispensable pour cette interaction.

Ce dispositif consiste à favoriser et à encadrer la mobilité des doctorants et des post-doctorants pour réaliser des travaux de recherche en milieu professionnel (une entreprise publique ou privée, un établissement sectoriel non académique, une collectivité locale, une association, etc.). Il met à la disposition des organismes bénéficiaires, les compétences R&D des jeunes chercheurs et les résultats de la recherche académique afin de renforcer les capacités d'innovation et de production des organismes bénéficiaires et d'en améliorer la compétitivité.

Les retombées de ce dispositif en termes de brevets soumis, de publications internationales, de prix internationaux et nationaux, d'adhésion à des projets internationaux et surtout de création de start up et de nouvelles opportunités d'emploi sont fortement prometteuses et encourageantes. Pour ces raisons, le dispositif MOBIDOC a bénéficié de l'appui financier de l'Union européenne dans le cadre du projet d'Appui au Système de Recherche et de l'Innovation, PASRI (243 projets) et du programme d'appui à l'Education, la MObilité, la Recherche et l'Innovation EMORI, (215 projets) et du MESRS (210 projets). Le MOBIDOC est un instrument à une valeur intrinsèque élevée qui mérite amplement d'être amélioré et pérennisé.

Dans ce cadre et afin d'améliorer les outils de gestion de ce dispositif, les présents termes de référence visent à la formulation du cahier des charges pour la mise en place d'une plateforme de gestion MOBIDOC.

## **2. Description des Prestations**

### **2.1. Objectif général**

L'objectif de cette consultation est la préparation du cahier des charges pour le développement d'une plateforme de gestion du dispositif MOBIDOC.

### **2.2. Services demandés**

La présente mission se déroulera en 2 phases:

**Phase I :** Elle correspond à une étape d'analyse et d'identification des besoins détaillée comme suit :

- Organisation de réunions et d'entretiens avec toutes les parties prenantes clés pour ce dispositif
- Analyse et identification des besoins des parties prenantes.

**Phase II :** Elle consiste en une mission de formulation et de rédaction d'un projet de cahier de charges pour le développement de la plateforme de gestion MOBIDOC

### **2.3. Résultats à atteindre**

Le principal livrable attendu dans le cadre de cette mission est le cahier des charges pour le développement de la plateforme de gestion MOBIDOC

### **2.4. Langue du contrat spécifique**

La langue de travail sera le français. Le livrable devra être soumis en langue française. Les correspondances se feront en français également.

### **2.5. Sous-traitance**

Les contrats de sous-traitance ne sont pas autorisés.

Le candidat doit réaliser la mission avec ses propres soins.

## **3. Candidature**

Le candidat peut être une personne physique (consultant) ou une personne morale (cabinet de conseil ou bureau d'étude).

### 3.1. Nombre de candidat

Pour la réalisation de cette mission, une seule personne requise.

La mission nécessitera dix (10) HJ d'intervention pour la rédaction du cahier des charges ainsi que les réunions et les entretiens prévus.

Cette charge de travail est répartie, à titre indicatif, comme suit (Cf. à 2.2) :

	<b>Phase</b>	<b>Charge de travail HJ</b>
1	Phase I : Analyse et identification des besoins	5
2	Phase II : Rédaction du CdC	5
	<b>Total HJ</b>	<b>10</b>

**NB: une éventuelle extension de la présente mission pourra avoir lieu pour assurer le suivi du développement de la plateforme. Cette extension sera étudiée sur la base du taux de satisfaction vis-à-vis de la prestation assurée par le candidat. Si accordée, cette extension fera l'objet d'un complément de termes de références avec une nouvelle estimation de la charge de travail et sera officialisée via un avenant au contrat en cours.**

### 3.2. Profil du candidat

Le candidat doit avoir au moins le profil suivant :

#### Qualifications et compétences

- Diplôme d'enseignement supérieur de niveau master ou équivalent ;
- Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale ;

#### Expérience requise et considérée comme indispensable

- Avoir une expérience générale d'au moins 10 ans dans des disciplines en relation avec le présent marché;

- Avoir une expérience dans l'élaboration des cahiers des charges pour la conception et le développement des plateformes et des systèmes d'information (Le nombre de référence sera pris en compte);

#### Expérience considérée comme un atout

- Avoir une expérience dans l'ingénierie de projet innovant ou de R&D;
- Avoir une bonne connaissance du dispositif MOBIDOC.

NB : Les personnes morales doivent désigner la personne physique chargée de cette mission. Dans ce cas la conformité aux exigences des présents TdRs sera analysée sur la base du CV de la personne physique désignée.

### **4. Lieu et durée**

#### **4.1. Période de démarrage**

Le démarrage de cette mission est prévu pour Février 2022. La date précise est à confirmer par l'ANPR.

#### **4.2. Echéance ou durée prévue**

La durée prévue de la mission est de deux (02) mois calendaires incluant la production des livrables.

#### **4.3. Lieu de la prestation**

La mission aura lieu essentiellement à Tunis. Des déplacements en dehors de Tunis sont à prévoir, en fonction des besoins de la mission.

### **5. Rapports et Livrables**

Les livrables attendus sont :

- Un cahier des charges sommaire
- Un cahier des charges détaillé technique et fonctionnel.

#### **5.1. Calendrier de remise du cahier des charges et des observations**

Les livrables suivront le calendrier indicatif suivant :

- Le cahier de charges sommaire :
  - Le cahier des charges est à fournir cinq (05) jours après la fin de la phase I de la mission.
  - L'ANPR aura droit à trois (03) jours pour émettre ses éventuels commentaires ou demandes de compléments d'information.
  - Une version finale tenant compte des éventuels commentaires ou demande de compléments d'information doit être livrée deux (02) jours après réception des commentaires.
- Le cahier des charges détaillé technique et fonctionnel:
  - Le candidat doit livrer le cahier des charges détaillé cinq (05) jours après la fin de la phase II de la mission.
  - L'ANPR doit fournir ses éventuels commentaires ou demandes de compléments d'information dans un délai de dix (10) jours à partir de la date de livraison.
  - Le/la Candidat(e) doit intégrer les modifications demandées et/ou répondre aux compléments d'information dans un délai de cinq (05) jours à partir de la date de réception des commentaires.

## **6. Dépenses accessoires**

Le contrat est un contrat à prix forfaitaire.

## **7. Suivi et évaluation**

Le suivi de cette mission sera assuré par l'ANPR et la DUE. Les indicateurs quantitatifs d'évaluation consistent dans la réalisation et l'approbation des résultats/livrables demandés dans le cadre de cette mission.

## **8. Modalité de dépôt et délai de soumission**

Les dossiers de soumission doivent être déposés directement au bureau d'ordre de l'ANPR et ce, à l'adresse suivante :

**Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique**  
**6 Rue Ibn El Jazzar – Lafayette – 1002 Tunis (Bureau d'Ordre -1<sup>er</sup> étage)**

Ils doivent être soumis sous pli fermé indiquant uniquement la phrase suivante « *Offre TdRs CdC\_Application de gestion MOBIDOC* ».

Toute autre indication manifeste sur le pli fermé entraîne le refus de l'offre.

La date limite de dépôt est le **25 Janvier 2022**, à partir de cette date toute demande déposée est jugée non recevable.

### **9. Contenu de l'offre**

- Le CV du candidat ;
- Toute pièce justifiant les informations mentionnées dans le CV ;
- Une offre financière ;
- Un planning pour l'exécution des travaux contenus dans cette consultation.

NB : pour les personnes morales il est indispensable de présenter la société c.à.d. forme juridique, représentant légal, justificatif sur l'état fiscal en règle avec la recette des finances, expérience demandée et le CV de la personne qui sera chargée de la mission.

## **10. Critères de sélection des offres**

### **10.1 Critères formels**

- Délai
- Recevabilité de la demande sous pli fermé
- Présence des documents obligatoires (Cf. à 9)

### **10.2 Critères fondamentaux**

- Conformité du plan de travail (conformité aux présents TdRs, compréhension du mandat, adéquation du planning proposé aux TdRs) ;
- Qualifications et compétences du candidat
- Justificatifs présentés ;
- Disponibilité pendant la période du contrat.

## **11. Validité des offres**

La validité des offres proposées par les soumissionnaires est de quarante-cinq (45) jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

## **12. Pondération**

Les dossiers qui ont répondu aux critères formels seront évalués en fonction de l'attribution d'une note comme suit :

**20 points** : Qualification et compétences

**80 points** : Plan d'action, méthodologie et expérience

Le total des deux notes sera attribué à chaque candidat et par la suite ces derniers seront classés par ordre croissant.

Un plafond technique de **80 points** est exigé.

Le candidat sera retenu sur la base de son offre financière c.à.d. le moins-disant.